



**Arrêté collectif d'inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade  
des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur  
classe supérieure**

La rectrice de l'académie de Dijon

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU** les décrets n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;
- VU** après examen collégial des dossiers de candidature au tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur **classe supérieure** ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont inscrits au titre de l'année 2021 au tableau d'avancement pour l'accès au grade des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur classe supérieure, selon leur rang de classement, les secrétaires administratifs dont les noms suivent :

**Liste principale :**

- 1/ LEFILS Marc, SAENES CN ; Collège Fontaine des Ducs – CHATILLON SUR SEINE
- 2/ COLOMBANI Lidwine, SAENES CN ; Lycée Chevalier d'Eon – TONNERRE
- 3/ HISQUIN Nadine, SAENES CN ; Collège Henri Clément – DONZY
- 4/ ALEXANDER Christophe, SAENES CN ; Collège Gaston Bachelard – DIJON
- 5/ CLEMENT Laurence, SAENES CN ; Lycée Camille Claudel – DIGOIN
- 6/ DE ALMEIDA Annabella, SAENES CN ; Collège Albert Camus – AUXERRE
- 7/ GONCALVES BANTEAUX Véronique, SAENES CN ; A ESPE - NEVERS
- 8/ TOUSSAINT Sandrine, SAENES CN ; Université de Bourgogne - DIJON

**Liste complémentaire :**

- 1/ JANNIN Véronique, SAENES CN ; Lycée des Chaumes – AVALLON

**Article 2** : Madame la secrétaire générale de l'académie de DIJON est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 22 juin 2021

Pour la rectrice et par délégation,  
le secrétaire général adjoint,  
directeur des ressources humaines,

**Cédric PETITJEAN**